



Régularisation Bobigny par le travail

Par **Numira**, le **23/07/2013** à **18:30**

Bonjour a tous , j'Espere vraiment trouver réponses à mes questions au près de vous ! .'. J ai déposé un dossier de régularisation pour. Présence en France depuis dix ans pour le travail avec tout les justificatifs demandés, de nationalité égyptienne . Le dépôt a été établi à la préfecture de Bobigny en janvier 2012 et a ce jour je n ai toujours par de réponse , et par mail la seul que j ai et d attendre la réponse par voie postale ??? !! Et ce normal après tout ce temp !! Dois je m y rendre à la préfecture ? vos conseils seraient les bien venues .. Mercis avance Cordialement

Par **El Goal**, le **24/07/2013** à **10:50**

Bonjour

Êtes vous sure que c'est en Janvier 2012? et non pas 2013?

Moi aussi je dépends de Bobigny et j'ai déposé mon dossier en Mars 2013. Toujours rien.

Mais il y a eu quelques témoignages de personnes ayant déposé à Bobigny en février 2013 et qui ont eu des réponses.

Avec Bobigny, je pense qu'il faut être patient. Ils prennent des dossier tous les jours, donc si les premiers ayant déposé (vers décembre 2012) ont eu des réponses au bout de 3 mois, je trouve normal que les gens ayant déposé plus tard verront les délais s'allonger.

Bon courage.